



**SAINT-LOUIS**  
Agglomération  
Alsace 3 Frontières

**- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -**

**1. Identification du pouvoir adjudicateur :**

Saint-Louis Agglomération  
Place de l'Hôtel de Ville - C.S. 50199  
68305 SAINT-LOUIS Cedex  
Tél. : 03.89.70.90.70 - Fax : 03.89.70.90.85  
Courriel : [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)

**2. Procédure de passation du marché :**

Procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

**3. Objet du marché :**

Réorganisation des locaux du Siège de SAINT-LOUIS Agglomération

**4. Décomposition de la consultation :**

Le marché est décomposé en 5 lots. Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots.

Description des lots :

Lot N°01 : Electricité  
Lot N°02 : Cloisons modulaires  
Lot N°03 : Sols PVC  
Lot N°04 : Menuiserie bois  
Lot N°05 : Peinture

**5. Classifications CPV :**

Code CPV Principal : 45 45 40 00 - 4 : Travaux de restructuration

Lot n°01 : 45 31 12 00 - 2 Travaux d'installations électriques  
Lot n°02 : 44 11 23 00 - 1 Cloisons  
Lot n°03 : 45 43 21 00 - 5 Travaux de pose de revêtements de sols  
Lot n°04 : 45 42 10 00 - 4 Travaux de menuiserie  
Lot n°05 : 45 44 21 00 - 8 Travaux de peinture



## 6. Conditions de la consultation :

- Le délai global d'exécution de l'opération est de 3 mois (1 mois de préparation et 2 mois d'exécution)  
Ce délai court à compter de l'ordre de service de démarrage prescrivant le début d'exécution général des travaux.

Date de réalisation des travaux : mai à juin 2017.

- Des variantes sont prévues pour le lot n°02 et 03. Les candidats sont tenus de chiffrer ces variantes.
- Durée de validité des offres : 3 mois.
- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée toutefois en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Marché autofinancé par Saint-Louis Agglomération.
- Modalités de paiement : Selon les articles 110 à 131 du décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Délai global de paiement : 30 jours. Prix actualisables.
- Cautionnement et garanties exigées : Une retenue de garantie de 5 % sera exigée du candidat. Cette garantie pourra être remplacée par une garantie à première demande, ou si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire.

## 7. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant : la déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices, la présentation des moyens humains et matériels de l'entreprise, la présentation d'une liste de prestations similaires exécutées au cours des cinq dernières années.
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant(s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque co-traitant.

## 8. Critères d'attribution :

Critère de jugement des offres	Pondération
Prix	60 %
Valeur technique	40 %



## 9. Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est remis gratuitement à chaque candidat après demande écrite (courrier, fax, courriel) à :

**Saint-Louis Agglomération**  
**Service du Patrimoine et des Infrastructures**  
Place de l'Hôtel de Ville - C.S. 50199  
68305 SAINT-LOUIS Cedex  
Tél. : 03.89.70.45.71 - Fax : 03.89.70.45.79  
Courriel : [nussbaumer.katia@agglo-saint-louis.fr](mailto:nussbaumer.katia@agglo-saint-louis.fr)

La consultation de cet avis ainsi que le téléchargement du dossier de consultation des entreprises sont également accessibles sur le site <http://www.marches-publics.info>

## 10. Modalités de remise des offres :

Les plis contenant les offres sont transmis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ou remis à Saint-Louis Agglomération contre récépissé à :

**Monsieur le Président**  
**Saint-Louis Agglomération**  
Place de l'Hôtel de Ville  
C.S. 50199  
68305 SAINT-LOUIS Cedex

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté. Ce pli porte l'indication du marché et du lot auquel il se rapporte.

La remise des offres par voie électronique est autorisée dans les conditions définies dans l'annexe 2 du règlement de la consultation.

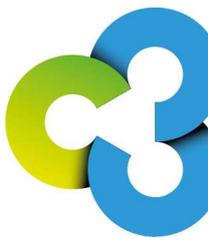
## 11. Renseignements complémentaires :

### Renseignements administratifs :

**Saint-Louis Agglomération**  
**Service du Patrimoine et des Infrastructures**  
Monsieur Jean-François VUILLEMARD  
Tél. : 03.89.70.45.70  
Fax : 03.89.70.45.79  
Courriel : [vuillemand.jean-francois@agglo-saint-louis.fr](mailto:vuillemand.jean-francois@agglo-saint-louis.fr)

### Renseignements techniques :

**MOE :**  
**BLEU CUBE ARCHITECTURE**  
65 rue de Mulhouse  
68170 RIXHEIM  
Tél. : 03.89.65.30.32  
Courriel : [bleucube.architecture@orange.fr](mailto:bleucube.architecture@orange.fr)



Les candidats pourront également transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :

<http://www.marches-publics.info>

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

## 12. Autres informations :

La valeur technique sera notée à l'appréciation du pouvoir adjudicateur en fonction du mémoire joint dans l'offre.

Une attention toute particulière doit être accordée au caractère environnemental de ces travaux (choix des matériaux, mise en œuvre, politique environnementale générale de l'entreprise ...)

La note maximale sera de 100 points, décomposée comme suit :

**Propositions techniques complémentaires aux prescriptions du marché** justifiant l'origine et la nature des constituants, la méthodologie de mise en œuvre : **40 points**

**Compétences et moyens** décrivant les moyens généraux de l'entreprise puis les collaborateurs mobilisés pour les prestations envisagées (concordance du profil, de la compétence, de l'organisation en personnel avec le besoin), les moyens en matériel mis en œuvre (préparation, travaux, balayage, ...) : **30 points**

Actions proposées dans le **domaine environnemental** par l'entreprise pour souscrire ces travaux dans une démarche de développement durable : **30 points**

## 13. Date limite de réception des offres :

Lundi 20 mars 2017 à 17h00

## 14. Procédures de recours :

### Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Strasbourg  
31 Avenue de la Paix  
B.P. 51038  
67070 STRASBOURG Cedex  
Courriel : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
Tél. : 03.88.21.23.23  
Fax : 03.88.36.44.66



**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal Administratif de Strasbourg  
31 Avenue de la Paix  
B.P. 51038  
67070 STRASBOURG Cedex  
Courriel : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
Tél. : 03.88.21.23.23  
Fax : 03.88.36.44.66

**15. Date d'envoi de l'avis à la publication :**

Vendredi 24 février 2017

